



PORTRAIT DE LA RELATION BILATÉRALE QUÉBEC-FRANCE

Ministère des Relations internationales



La coopération franco-québécoise est née d'une volonté politique de travailler conjointement au progrès technique, scientifique, économique, social et culturel des deux sociétés. Depuis 40 ans, et au-delà des changements politiques de part et d'autre de l'Atlantique, cette volonté ne s'est jamais démentie.

Malgré l'éloignement géographique, les deux sociétés ont développé au fil des ans des liens exceptionnels qui s'appuient non seulement sur le dynamisme et l'intérêt mutuel des deux gouvernements et des populations, mais également sur un certain nombre d'instruments politiques ou administratifs et d'ententes qui permettent d'en assurer la continuité, l'essor et le rayonnement.

RELATIONS POLITIQUES

La relation privilégiée entre la France et le Québec s'exprime à travers un dispositif diplomatique en vertu duquel le Consulat général de France à Québec et la Délégation générale du Québec à Paris assurent directement les communications de gouvernement à gouvernement. Il existe également un ensemble d'outils et d'initiatives dont l'objectif est de réunir les acteurs des deux pays sur une base régulière et récurrente, tout en permettant le développement global de la coopération.

RENCONTRES ALTERNÉES DES PREMIERS MINISTRES

À la suite de la visite officielle du premier ministre français Raymond Barre en 1977, les deux gouvernements ont décidé d'instaurer des missions annuelles et alternées dirigées par les premiers ministres québécois et français. Ces rencontres alternées permettent des contacts diplomatiques de haut niveau qui se soldent généralement par la signature d'ententes bilatérales et par des déclarations communes fixant les objectifs et les priorités partagées. Ce dispositif politique symbolise à lui seul le caractère direct et privilégié de la relation bilatérale entre la France et le Québec.

MISSIONS MINISTÉRIELLES

En plus des rencontres des premiers ministres, la coopération franco-québécoise emprunte la voie des visites ministérielles. Pour la seule année 2007, malgré les périodes électorales, une vingtaine de ces missions se sont déroulées au Québec ou en France, permettant la multiplication des échanges entre les deux gouvernements sur la base d'un très large spectre de questions sociales, culturelles, économiques, environnementales et autres.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La coopération franco-québécoise a été reconnue en 1965 par la signature d'une entente en matière d'éducation, suivie d'une autre en matière de culture. D'abord centrés sur ces deux volets, les échanges se sont graduellement étendus à bien d'autres secteurs.

Pour la période 2007-2008, 81 projets et activités de coopération totalisant plus de 1,2 M\$ ont été retenus dans le cadre de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, mettant à contribution des chercheurs, des universitaires, des artistes, des créateurs, des représentants des milieux associatif et privé ainsi que des responsables des pouvoirs publics. À cela s'ajoute l'octroi de subventions aux organismes partenaires : Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ), Associations Québec-France et France Québec, Comité d'action politique franco-québécois (CAPFQ) et Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC).

Au total, plus de soixante ententes bilatérales entre le Québec et la France ont été signées à ce jour, dans toutes les sphères de l'activité publique.

En 1994, les premiers ministres Robert Bourassa et Jacques Chirac ont souhaité le développement d'une coopération économique entre le Québec et la France. Depuis, la coordination de cette coopération est assurée par le Groupe franco-québécois de coopération économique (GFQCE), qui relève du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et du ministère français de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC À PARIS

Établie depuis 1961, la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) a acquis, à la suite d'un accord conclu en 1964, un statut semblable à celui d'une ambassade. La DGQP est de loin la plus importante représentation du réseau diplomatique québécois et elle comporte plusieurs services : Affaires francophones et multilatérales; Affaires politiques; Coopération; Presse et Affaires publiques; Services culturels; Affaires économiques; Investissement Québec; et Immigration.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est une pièce maîtresse du dispositif institutionnel de la relation franco-québécoise. Cet organisme bilatéral a pour mission de développer les relations entre les jeunes québécois et français. Près de 2000 jeunes adultes québécois, et autant de français, participent chaque année à ses programmes d'échanges.

L'OFQJ dispose d'un guichet unique de services pour les jeunes québécois désireux de faire des stages à l'étranger. L'organisme fait partie d'une structure appelée « LOJIQ – Les offices jeunesse internationaux du Québec », qui veille à ce que la relation France-Québec demeure le point d'ancrage de la mobilité internationale des jeunes et offre la possibilité d'une action en pays tiers.

En 2008, l'OFQJ célèbre son 40^e anniversaire, qui s'inscrit dans le cadre des célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, sur le thème « 2008, 40 ans d'audace ». Depuis sa création en 1968, l'OFQJ a permis la création de nombreux réseaux et a soutenu plus de 125 000 jeunes adultes français et québécois. En 2008, l'OFQJ tentera de renforcer l'employabilité des jeunes adultes et de favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes éloignés du marché du travail.

RELATIONS ÉCONOMIQUES

LE COMMERCE DE BIENS ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC

Au cours de la période 2003-2007, la croissance annuelle moyenne des échanges de biens est positive (+1,2 %). En effet, en dépit de la baisse enregistrée en 2007, les échanges commerciaux de marchandises entre la France et le Québec demeurent importants, leur valeur cumulée s'élève à 17,6 G\$ pour la période concernée¹. La France se situe au 7^e rang de nos partenaires commerciaux dans le monde.

LES EXPORTATIONS

Les exportations de biens du Québec vers la France connaissent une croissance régulière depuis 2003. Ainsi, elles sont passées de 939 M\$ en 2003 à 1,2 G\$ en 2007. La valeur enregistrée en 2007 représente une hausse de 0,20 % par rapport à l'année 2006, et correspond à 38 % des exportations canadiennes vers la France. En 2007, la France était le 5^e client en importance dans le monde, et le 4^e en Europe, pour le Québec.

En 2007, les produits de haute technologie représentent près de 50 % des exportations québécoises vers la France. Les principaux produits d'exportation du Québec vers la France sont des turbopropulseurs et des turbines à gaz (11,9 % du total), des pièces d'avions et des trains d'atterrissage (11,7 %), des minerais de fer et leurs concentrés (7,4 %), des avions (6,9 %), du papier journal (6,6 %) et des pâtes chimiques de bois (5,4 %).

LES IMPORTATIONS

De 2002 à 2006, la courbe des importations des biens dédouanés au Québec en provenance de la France représente 44,8 % de la valeur des importations canadiennes en provenance de ce pays. En 2007, la France se classe au 7^e rang des fournisseurs internationaux du Québec.

Cette même année, les produits importés de France sont constitués à plus de 30 % de produits de haute technologie.

¹ Pour les dix (10) dernières années, elle est de 34,5 G\$.

Les principaux produits importés de France et dédouanés au Québec sont des vins de raisins (10,2 % du total), des médicaments sous forme de doses (10,1 %), des crèmes et des produits de beauté et de maquillage (3,9 %); des turbo-réacteurs, des turbopropulseurs et leurs parties (3,8 %), ainsi que des livres, des dictionnaires et des manuels scolaires (3,6 %).

LE PROGRAMME UBIFRANCE-QUÉBEC

Mis en place en 1964, le programme Ubifrance/Québec appuie la coopération industrielle entre PME françaises et québécoises. Au cours des dix dernières années, il a engendré des investissements de plus de 50 M\$ et la création de quelque 500 emplois.

LES INVESTISSEMENTS

Le nombre de sociétés québécoises implantées en France a beaucoup évolué au cours des 20 dernières années. En 2007, un total de 160 entreprises québécoises exercent des activités dans divers secteurs économiques en France, employant ainsi quelque 26 500 personnes. Plusieurs groupes importants y sont devenus des meneurs, tels SNC Lavalin, Quebecor, Bombardier et Cascades. De nombreuses entreprises de moindre envergure mais oeuvrant dans des domaines de haute technologie y sont aussi présentes, dont Matrox Technologies, Exfo, Nurun Technologies, Creaform et le Groupe Roctest.

Près de 330 filiales d'entreprises françaises sont actuellement établies au Québec, générant un chiffre d'affaires de près de 20 G\$ et employant quelque 20 000 personnes. Au fil des ans la France occupe toujours le 2^e ou le 3^e rang des investisseurs étrangers au Québec – derrière les États-Unis mais devant ou derrière la Grande-Bretagne. Elle trône cependant au premier rang en termes de nombre d'implantations.

Source : ministère du Développement économique, de l'Innovation, de l'Exportation





Marie-Antoinette, la véritable histoire

Cette coproduction France-Québec réalisée par Yves Simoneau et Francis Leclerc fut le premier long métrage entièrement produit à l'aide de décors virtuels. Les plans arrière furent d'abord captés au château de Versailles, puis les acteurs ont été filmés devant des écrans verts. Le tout fut assemblé et retouché par plus de 20 infographistes afin de rendre les effets réalistes et l'apport technologique imperceptible.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Nos sociétés ont atteint des niveaux de développement globalement comparables en science et technologie. Parmi les domaines les plus prometteurs, on compte la santé, avec la formation de réseaux de chercheurs et de spécialistes en bioéthique, ainsi que la sécurité alimentaire avec, notamment, la traçabilité. Récemment, les ministres de l'Agriculture du Québec et de la France ont mis sur pied un Forum de partenariat et de coopération franco-québécois en sécurité alimentaire. En technologies de l'information et des communications, le commerce électronique et la protection du consommateur sont privilégiés.

CULTURE

La collaboration entre le Québec et la France s'est révélée un moteur important pour la promotion de la diversité culturelle. Les travaux du Groupe franco-québécois sur la diversité culturelle, créé en 1998, ont été à l'origine du développement d'une action gouvernementale à laquelle se sont joints un grand nombre de gouvernements d'Europe, de la Francophonie et d'Amérique latine, ainsi que diverses instances multilatérales. Ses travaux conjoints, notamment l'étude sur la faisabilité juridique d'un instrument international, ont contribué de façon significative à la décision de l'UNESCO, en 2003, de rédiger un projet de Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette convention a ensuite été adoptée ou ratifiée, jusqu'ici, par plus de 80 pays.

Le domaine culturel constitue une des dimensions les plus fécondes et les plus dynamiques de la coopération. Du patrimoine au multimédia en passant par la littérature, les arts visuels, les arts de la scène, la chanson ou le cinéma, les collaborations entre créateurs, organismes et entreprises se multiplient sans cesse.

Source : ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

La coopération franco-québécoise dans le secteur de l'enseignement supérieur et de l'éducation n'a cessé de se développer depuis la signature, le 27 février 1965, de l'Entente sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation. La même année, le principe à la base de l'action internationale du Québec, la doctrine Gérin-Lajoie, était énoncé pour la première fois par Paul Gérin-Lajoie, vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'Éducation. Depuis, le Québec et la France ont entretenu des relations directes et privilégiées leur permettant de mettre en œuvre des actions et des projets en matière de coopération étudiante, de mobilité étudiante et professorale, d'enseignement supérieur et de recherche.

En 2008, la coopération interuniversitaire est marquée par la création d'un nouveau mécanisme de coordination institutionnelle, le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU), qui relève de la Commission permanente de coopération franco-québécoise. La mission du CFQCU est de conjuguer les objectifs de la coopération universitaire franco-québécoise avec les besoins exprimés par les universités. Il sera doté de deux nouveaux programmes pour soutenir, d'une part, la mobilité professorale et, d'autre part, l'élaboration de partenariats stratégiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Les programmes du CFQCU s'ajoutent à la programmation existante de la Commission permanente de coopération franco-québécoise qui inclut, notamment, le programme Frontenac qui offre des bourses de mobilité aux doctorants inscrits en cotutelle de thèse franco-québécoise.

IMMIGRATION

Les efforts de promotion du Québec comme terre d'accueil en France se sont intensifiés au cours des dernières années et ont eu des retombées significatives. Ces efforts ont permis au Québec d'accueillir un volume important de personnes nées en France. Entre 2004 et 2007, 17 000 Français s'y sont établis de façon permanente, une moyenne annuelle de 3 400 personnes. De ce nombre, 88 % sont des travailleurs qualifiés et 3 % sont des gens d'affaires. Par ailleurs, environ 7 000 Français étudient actuellement au Québec et plusieurs d'entre eux s'y établiront subséquemment de façon permanente.

Source : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

TOURISME

Sur le plan du tourisme, après trois années de baisse, le nombre de touristes français et la valeur de leurs dépenses sont à la hausse depuis 2004. En 2007, les données préliminaires indiquent que 278 300 touristes français ont visité le Québec et qu'ils y ont dépensé 307 M\$.

La France constitue toujours le premier marché européen en importance pour le Québec, représentant 40 % du volume et 32 % des dépenses effectuées par les clientèles internationales autres qu'américaines.

Source : ministères du Développement économique, de l'Innovation, de l'Exportation et du Tourisme



LES RELATIONS AVEC LES RÉGIONS FRANÇAISES

Le contexte politique et administratif a évolué en France depuis la signature en 1964 de la première entente entre les gouvernements français et québécois. Les mesures de décentralisation mises en place à partir de 1983 ont donné aux collectivités territoriales de ce pays une grande autonomie, d'importantes ressources et le pouvoir de mener leur propre coopération à l'étranger.

Les gouvernements régionaux français se sont tournés tout naturellement vers le Québec comme partenaire en Amérique du Nord. Le Québec a donc signé des plans d'action avec six régions françaises : Alsace, Aquitaine, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Le premier a été signé en 1994 avec Rhône-Alpes.

L'intérêt croissant des régions françaises pour le Québec ayant entraîné une très grande demande auprès des partenaires québécois intéressés, les élus régionaux français ont été invités à coordonner leurs activités de coopération. C'est dans ce but que le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, alors qu'il était président du Conseil régional de Poitou-Charentes et président de l'Association des régions de France, a organisé à Québec en octobre 2001, les premiers Ateliers « La France et sa coopération décentralisée avec le Québec ». Les 3^e Ateliers ont lieu en octobre 2008, à Québec, dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

La création, en 2005, du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée, par les premiers ministres Jean Charest et Jean-Pierre Raffarin, permet d'appuyer des projets communs lancés par des collectivités françaises et québécoises. Les projets déposés favorisent notamment la coopération entre les pôles de compétitivité français et les créneaux d'excellence québécois, le développement territorial durable et la coopération socio-économique.

À l'échelle municipale, la ville de Québec est jumelée à celle de Bordeaux depuis 1962. La coopération entre les deux villes est diversifiée et soutenue.

LES ANNÉES 2004-2007 – FAITS SAILLANTS

La visite en France du premier ministre Charest, au mois de mai 2004, s'est tenue moins d'un an après celle du premier ministre Raffarin au Québec, ce qui constitue le délai le plus court observé depuis l'instauration des rencontres alternées en 1977. Les premiers ministres se sont ensuite revus en novembre 2004 à l'occasion de leur mission commerciale conjointe au Mexique, une première qui a connu un grand succès.

Lors de ces rencontres, les premiers ministres ont clairement exprimé leur volonté de renforcer les échanges économiques, scientifiques et techniques, d'y inclure une dimension régionale plus forte, de poursuivre leur engagement pour la diversité culturelle et d'accroître la coopération en matière de modernisation de l'État, de santé et d'appui à la jeunesse.

Les deux dernières rencontres des premiers ministres français et québécois s'inscrivaient dans le cadre d'une « Nouvelle alliance franco-québécoise » décidée en 2003, qui reposait sur les 4 axes suivants :

- Développement économique et régional;
- Promotion de la diversité culturelle et de la langue;
- Modernisation de l'État;
- Santé.

C'est ainsi que diverses initiatives ont vu le jour au cours des dernières années :

- Création d'un Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée;
- Poursuite d'une étroite concertation franco-québécoise en vue de la ratification par les signataires de la convention en matière de diversité culturelle;
- Création d'un Comité franco-québécois sur la modernisation de l'État;
- Tenue du Forum franco-québécois sur le vieillissement et la santé;
- Création du Comité français d'organisation pour les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

En juillet 2006, profitant d'une mission en Europe, le premier ministre Jean Charest a tenu des rencontres de travail avec le président Jacques Chirac et le premier ministre Dominique de Villepin. L'objectif était d'établir une concertation en vue du Sommet de Bucarest et d'échanger sur des sujets bilatéraux bien ciblés.



L'ANNÉE 2008

En février 2007, le premier ministre, Jean Charest, a effectué une mission en France où il a participé à la Conférence pour une gouvernance écologique mondiale « Citoyens de la terre ». Lors de cette mission, le premier ministre a eu des entretiens avec Jacques Chirac, président de la République française, Nicolas Sarkozy, ministre d'État et ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre, sénateur de la Vienne et président du Comité français pour les célébrations du 400^e anniversaire de Québec ainsi que Alain Juppé, ancien premier ministre et maire de Bordeaux. Il a aussi rencontré Laurence Parisot, présidente du MEDEF International.

En juillet 2007, le premier ministre Charest s'est rendu en France pour rencontrer notamment le nouveau président de la République française, Nicolas Sarkozy, le premier ministre français, François Fillon et le ministre des Affaires étrangères et européenne, Bernard Kouchner. Les entretiens ont principalement porté sur le Sommet de la Francophonie de Québec, le 400^e anniversaire de la ville de Québec, le partenariat économique Canada–Union européenne, la signature d'une entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et la prochaine rencontre alternée des premiers ministres français et québécois.



100%

Cette brochure est imprimée à l'aide d'encre écologiques sur du papier entièrement composé de fibres recyclées.

Dépôt légal - 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© Gouvernement du Québec, 2008

525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : 418 649-2300

www.mri.gouv.qc.ca

En route pour le Forum économique mondial de Davos, le premier ministre Charest s'est arrêté à Paris en janvier pour s'entretenir avec le premier ministre français, François Fillon, et le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf. À Davos, M. Charest s'est entretenu avec Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes. Les discussions ont porté notamment sur le projet d'entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, le projet d'accord de partenariat économique Canada–Union européenne, la prochaine rencontre alternée des premiers ministres québécois et français et TV5 Monde.

En mai, M. Charest s'est à nouveau rendu en France pour promouvoir le développement des relations économiques entre la France et le Québec et pour marquer le lancement de nombreuses activités organisées par les citoyens de Bordeaux à l'occasion du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Lors de cette mission, il s'est entretenu avec MM. Alain Juppé et Jean-Pierre Raffarin. À Paris, il a échangé avec le maire Bertrand Delanoë sur la participation de la ville aux célébrations de 2008. Il a prononcé une allocution devant la Chambre de commerce et d'industrie portant notamment sur le développement de liens économiques avec le Québec, le projet de partenariat économique Canada-Union européenne et le projet d'entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

En mai également, deux événements économiques majeurs, Futurallia et le Symposium sur les Créneaux d'excellence québécois et les Pôles de compétitivité français ont eu lieu à Québec. Ces événements, visant le développement de partenariats d'affaires entre PME et entre les secteurs d'excellence français et québécois, ont réuni plus de 1500 représentants de plusieurs secteurs d'activités.

**Relations
internationales**

Québec

